

Naves Infos

Bulletin d'informations municipales



1 an de chantier



Tournoi Louis TTofa

Sommaire

Page 3

Chronique

Page 4

Actualités

Page 7

En direct du Conseil Municipal

Page 8

P.A.B.

Page 9

P.A.B. - Tintignac

Page 10

Aménagements-Travaux

Page 11

Infos - Tulle Agglo

Page 12

Focus

Page 13

Retour sur images

Page 19

Associations

Page 21

Economie

Page 23

Etat-civil

Page 24

Agenda



Naves infos N°97 - Mai 2017

Mairie de Naves, 1 rue de l'hôtel de Ville, 19460 Naves

Directeur de publication : Christophe Jerretie

Comité de rédaction : Huguette Madelmont, Sandra Bouthouyrie, Béatrice Ducloux, Aurélien Le Maguet

Crédit photos : Les associations, Mairie de Naves, La Montagne

Composition : Daniel Gutiez

Impression : Les imprimeurs corréziens

Courriel : naves.infos@gmail.com

Responsabilité et décision

Dans le cadre de la vie de la Cité, le législateur a établi un code avec différentes formes de responsabilités : morales, civiles et pénales. Depuis quelques années, l'action locale et notamment celle des collectivités se manifestent ainsi avec une procédure judiciaire accentuée de ses actes. Et cela se retrouve dans les prises de décision des élus.

Désormais, il est nécessaire d'évaluer avec plus d'attention le contexte juridique de chaque sujet et sur les conséquences futures. Et chaque décision entraîne une responsabilité plus forte. C'est pourquoi lorsqu'il s'agit de faire un choix pour agir de telle ou telle manière, il est indispensable de bien connaître le sujet ou le dossier sur lequel il faut intervenir et finalement décider. La responsabilité d'un exécutif est donc de les exercer lorsqu'elles s'imposent de façon générale.

Les élus sont donc plus exposés individuellement et doivent agir avec le sens des responsabilités collectives. Ils savent qu'ils seront soumis aux risques mais également juger selon la décision prise. La volonté, la raison et la responsabilité associée au discernement doivent l'emporter désormais sur l'art de la critique afin de se tourner vers l'avenir.

J'en arrive à l'application locale dont on a beaucoup parlé et sur laquelle écrit :

La gestion et l'exploitation du centre équestre

Avant toute chose, ce dossier est complexe juridiquement et financièrement depuis l'origine et que très peu connaissent l'ensemble des éléments le constituant. Bien évidemment, il n'est pas judicieux de les relater ici. Les bâtiments du centre équestre, dorénavant propriété de la commune, sont un héritage de la suppression du syndicat d'origine composé de Tulle, Naves et Seilhac. Concernant le passif, les trois communes se partagent les paiements préalables à 2014, soit notamment le remboursement d'emprunt. En revanche, pour l'avenir, c'est la commune de Naves et surtout son exécutif qui assume toutes les responsabilités. D'ailleurs, en 2014, l'intervention de la commune a permis d'éviter une fermeture immédiate.

Ce centre disposait d'un contrat d'exploitation avec un prestataire depuis 2006. Cette dernière se terminait le 1er décembre 2016. Elle a été prolongé de 4 mois soit jusqu'au 31 mars 2017 afin de consulter à nouveau et d'apprécier précisément l'ensemble des problématiques concernant ce centre connues depuis des années.

Les responsabilités sécuritaires, sanitaires, juridiques, financières et de fonctionnement m'incombaient désormais. Sur ces différents axes et leur croisement, il fut évident de ne pas laisser ce dossier se confondre une nouvelle fois dans des contentieux, des risques et des conflits continus.

C'est pourquoi, j'ai examiné la situation de ce centre, ce que certains ont évoqué tout bas ou que certain n'ont jamais eu le courage ni d'aborder, ni de prendre leurs responsabilités en la matière. Je savais que ce choix de fermeture temporaire et de modification de l'exploitation seraient difficiles à comprendre. Mais il est certain que le rôle de l'élu et qui plus est d'un exécutif est de décider en ne laissant pas à son successeur ce que j'ai pu retrouver sur ce dossier. Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises décisions. Il y a des décisions de responsabilités que seule la pleine connaissance de ce sujet permet de comprendre.

Cette décision mûrement réfléchie je l'ai prise en toute conscience et je l'assume entièrement. Elle aura le mérite de faire avancer un dossier extrêmement complexe et dont la finalité permettra l'exécution des travaux nécessaires à la mise en conformité de cette structure et de garantir un outil indispensable au lycée.

Votre Maire, Christophe Jerretie

Maîtrise des dépenses de fonctionnement et aménagement du Bourg en investissement



Budget prévisionnel

Fonctionnement : 1.800 561,00 €

Investissement : 1.619 957,00 €

En 2016, nous avons présenté un budget placé sur le démarrage des opérations d'investissement. En effet, le programme «**investir pour l'avenir**» avait débuté avec 3 chantiers :

- La restructuration du bâtiment de l'ex-piscine,
 - La réfection des réseaux Centre Bourg (eaux pluviales, eaux usées et eau potable),
 - La maison médicale,
- tous les trois sont désormais terminés;

En investissement, l'année 2017 est marquée par l'Aménagement du Bourg qui engendre **un effort financier** à lisser sur 2017-2018.

En fonctionnement, les recettes se maintiennent en raison de la bonne tenue du dynamisme de la commune et ce malgré la baisse des dotations. Concernant les dépenses, les charges générales restent stables en raison :

- D'une maîtrise des charges à caractère général,
 - D'une stabilité des charges du personnel (1 départ à la retraite),
 - Et d'un travail sur la recherche d'économie de dépenses de fonctionnement de la collectivité,
- ce qui amène une **baisse du budget de fonctionnement de 80 000 €**.

Des chiffres spécifiques dans les budgets :

Des dépenses non compressibles en participation de fonctionnement

- SDIS : 65.925 €
- Centre équestre : 17.340 €
- S.P.A. : 2.900 €
- C.C.A.S. : 15.000 €
- Centre de loisirs «Elan» : 30.000 €

Quelques montants

- 75.000 € d'énergie électrique
- 30.000 € de baisse de dotation ou de compensation de l'Etat ou de l'EPCI
- 65.000 € de subventions aux associations
- 35.000 € consacrés à l'entretien des bâtiments
- 38.000 € de recettes avec la cession rue des Arènes.



Taux d'imposition

Inchangés

- Taxe d'habitation : 4.92%
- Taxe foncière sur le bâti : 6.50%
- Taxe foncière sur le non bâti : 40.99%

Synthèse

- **Une décision stratégique** :
 - Regrouper les tranches du P.A.B. de trois années en une année de travaux.
- **Une ligne directrice** :
 - Continuer à réduire les coûts de fonctionnement pour dégager des marges de manoeuvre.
- **Des choix** :
 - Maintenir un minimum d'investissement et d'entretien dans les bâtiments, malgré l'aménagement du Bourg.
 - Remettre aux normes la sécurité dans le groupe scolaire.

Vision générale simplifiée du budget principal en fonctionnement

Dépenses			Recettes			
Charges à caractère général 428 795 € 24 % - Régie travaux - Energie - Assurances - Alimentation cantine - Fournitures scolaires	Charges personnel 915 700 € 51 % - Salaires - Cotisations - Personnel extérieur	Charges de gestion courante 250 015 € 14 % - Contribution S.D.I.S. - Contribution Centre Equestre - Subventions aux associations	Atténuations de charge 150 000 € 8 % - Remboursement de personnel - secteur de l'eau et assainissement	Produit des services 182 121 € 10 % - Cantine - Mise à disposition des services à l'agglomération	Impôts et taxes 968 150 € 54 % - Taxes locales - Attribution de compensation - Dotation solidarité communautaire	Dotations 402 551 € 22 % - Dotation forfaitaire - Dotation de solidarité rurale - Compensation des exonérations

Charges financières Emprunts	
50.000 € d'intérêts en fonctionnement/an 3% du budget de fonctionnement/2017	200.000 € de capital en investissement/an 12% du budget d'investissement/2017

Principaux programmes spécifiques du budget prévisionnel d'investissement

P.A.B. Plan d'aménagement du Bourg 625.000 € TTC - Réaménagement de la place de l'église - Aménagement de la place des Saints Martial - Square - Rue de la Prévoté - Rue de l'Hôtel de Ville ...	Acquisitions matériels 55.000 € TTC - Equipements zéro phyto - Borne incendie - Véhicules roulants ...	Tintignac 234.000 € TTC - Fin de restauration (reste à réaliser) - Architecte projet de site ...	Bâtiments communaux et équipements <table border="0"> <tr> <td> Ecoles 55.000 € TTC - Terrain multisport - Sécurité école - Etude Limousin. Auvergne. Ingénierie. (L.A.I.) </td> <td> Maison médicale 63.000 € TTC - Fin de paiement des travaux </td> </tr> </table>	Ecoles 55.000 € TTC - Terrain multisport - Sécurité école - Etude Limousin. Auvergne. Ingénierie. (L.A.I.)	Maison médicale 63.000 € TTC - Fin de paiement des travaux
Ecoles 55.000 € TTC - Terrain multisport - Sécurité école - Etude Limousin. Auvergne. Ingénierie. (L.A.I.)	Maison médicale 63.000 € TTC - Fin de paiement des travaux				



Outre le budget principal, il existe 4 budgets annexes nécessaires au fonctionnement de certains services.

Budget «centre équestre»



Le budget prévisionnel concerne la gestion du centre équestre.

Section d'exploitation → Equilibré en recettes et dépenses : 132 637,00 €

Section d'investissement → Equilibré en recettes et dépenses : 201 479,00 €

Commentaires :

Outre les charges de gestion courante, les dépenses seront :

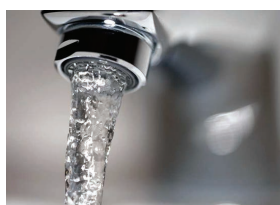
Dépenses principales :

- Emprunt et dettes assimilées 50.000 €,
- Consommation de l'enveloppe régionale de 100.000 € allouée dans le budget d'investissement pour mise en conformité.

Dépenses spécifiques :

- Défense au tribunal des 3 collectivités suite au contentieux de l'ancienne délégation de service public contre le délégataire 2006-2017.

Budget «eau»



Il regroupe les prestations en production et distribution de l'eau potable.

Section d'exploitation → Equilibré en recettes et dépenses : 1 030 524,00 €

Section d'investissement → Equilibré en recettes et dépenses : 941 701,00 €

Commentaires :

Ce budget est augmenté par la fin des placements historiques réalisés en 2001, 2004 et 2007.

Dépenses principales :

- Charges de personnel et charges de gestion de la station de traitement de l'eau potable.

Dépenses spécifiques 2017 :

- Fin du schéma directeur d'eau potable,
- Réparation des fuites d'eau sur les réseaux suite à la sectorisation .

Budget «assainissement»



Il regroupe les prestations relatives à l'assainissement collectif.

Section d'exploitation → Equilibré en recettes et dépenses : 167 131,00 €

Section d'investissement → Equilibré en recettes et dépenses : 83 841,00 €

Commentaires :

Il s'agit du dernier budget voté par la commune. Au 1^{er} janvier 2018, cette compétence est transférée à l'aggl.

Dépenses principales : Traitement des eaux usées à la station d'épuration de Tulle qui recueille les effluents.

Dépenses spécifiques : Schéma Directeur de l'Assainissement Collectif avec 5 communes (Tulle, Naves, Laguenne, Chameyrat et Ste Fortunade).

Budget «lotissement La Jarrige»



Il s'agit du budget spécifique du lotissement communal.

Section d'exploitation → Equilibré en recettes et dépenses : 48 001,00 €

Section d'investissement → Equilibré en recettes et dépenses : 48 200,00 €

Commentaires :

Aucun investissement



Le Conseil Municipal réuni le 16 février et le 13 avril 2017 sous la Présidence de Monsieur Christophe Jerretie, Maire, a pris les décisions suivantes et ainsi :

Administratif - fonctionnement

Délibérations

- Approuve la modification des statuts de Tulle'Agglo notamment des articles n°4 «compétences», n°5 «conseil d'administration» et n°6 «bureau» afin de prendre en compte l'extension du périmètre de Tulle'Agglo et de les mettre en conformité avec l'évolution des compétences,
- S'oppose, par 19 voix pour, au transfert de la compétence en matière de P.L.U à la communauté d'agglomération de Tulle,
- Décide de mettre fin au fonctionnement actuel de l'activité du Centre équestre à compter du 2 avril 2017,

Finances

Délibérations

- Décide d'allouer un montant total de subventions de 61 789,16 € aux diverses associations communales,
- Décide d'allouer une subvention de 15 000 € au Centre Communal d'Action Sociale au vu des dépenses et recettes réalisées au cours de l'année 2016 et du résultat du solde de clôture de l'année 2016,
- Décide d'effectuer les opérations comptables au budget annexe service des eaux 2017 dans le cadre du transfert ponctuel et exceptionnel d'un montant de 600.000,00€ au budget principal,
- Accepte la mise en recouvrement par les services fiscaux de la contribution fixée par la Fédération Départementale des syndicats d'électrification et des communes de la Corrèze dont le montant s'élève à 13 911,77 € pour 2017,
- Fixe le montant des charges à rembourser pour l'année 2016 auprès des cinq locataires logés au groupe scolaire Marcel ESTRATE, en fonction de la superficie des logements et de la durée d'occupation des logements,
- Fixe le montant des charges à rembourser pour l'année 2016 au locataire logé au 33, rue des Arènes pour la seule charge liée à la Taxe des Ordures Ménagères de l'année 2016,
- Dit qu'il n'y a pas de régularisation à effectuer auprès du locataire, pour la seule charge liée à la Taxe des Ordures Ménagères de l'année 2016 du logement situé à Lestrade,
- A pris connaissance du rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la commune concernant les exercices 2013 à 2015 et des réponses qui y ont été apportées.

Aménagement - travaux

Délégations du maire

- Prend connaissance de la décision prise par le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales et en application des délégations qui lui ont été confiées, à savoir : Signature de l'avenant n°1 dans le cadre des travaux d'alimentation en eau potable, pose de débitmètres de sectorisation, de vannes de sectionnement, équipement de télésurveillance avec l'entreprise Miane et Vinatier pour un montant de 1 070,00 € H.T,

Délibérations

- Autorise dans le cadre des travaux du Plan d'Aménagement du Bourg, Monsieur le Maire, à signer les marchés de travaux pour la tranche ferme pour le lot n°1 VRD avec groupement d'entreprises SIORAT SAS EUROVIA, pour le lot n° 3 Mobilier signalisation avec l'entreprise Sarl PSMS 19, pour le lot n°5 serrurerie avec l'entreprise David, à lancer une nouvelle consultation pour le lot n° 4 «espaces verts» déclaré infructueux et pour le lot n°2 «éclairage public, embellissement» (la compétence éclairage public ayant été transférée à la FDEE 19 au 1.01.2017),
- Autorise Monsieur le Maire à signer des baux professionnels fixant notamment le montant du loyer et des charges avec les professionnels de santé suite à la fin des travaux des locaux professionnels situés au 6 rue de l'hôtel de ville,
- Approuve par 15 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions, la révision allégée n°1 du P.L.U. après enquête publique et après avoir entendu les conclusions du commissaire enquêteur,
- Approuve par 19 voix pour, la concession d'aménagement avec la SEM 19 et le bilan prévisionnel financier s'y rapportant, autorise Monsieur le Maire à signer la dite concession publique d'aménagement d'un lotissement au lieu-dit «La Jarrige II» ainsi que tous les documents s'y rapportant,
- Autorise, par 19 voix pour, Monsieur le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre en vue de la construction d'un bâtiment muséal et la création d'un circuit d'interprétation sur le site archéologique de Tintignac avec le cabinet ARCHESITES, ainsi que tous les documents s'y rapportant.
- Emet, suite à la demande de M le Préfet de la Corrèze et conformément aux dispositions du code de l'environnement, par 10 voix pour, 2 voix contre et 6 abstentions, un avis défavorable sur la demande présentée par la société EOLE RES relative à l'autorisation d'exploiter un parc éolien composé de trois éoliennes sur le territoire de la commune de St Priest de Gimel et une demande d'autorisation de défrichement sur une superficie de 1 hectare 71 ares.



Aménagement du Bourg

Après la réalisation des réseaux et notamment le nœud central concernant l'assainissement collectif de la commune en 2016, le réaménagement des espaces publics du bourg est entré dans sa phase opérationnelle.

Début 2017, les entreprises ont été choisies pour les différents corps de métiers.

- **Pour le lot 1** - VRD : le Groupement Siorat-Eurovia ;
- **Pour le lot 2** - Eclairage public : SDEL ;
- **Pour le lot 3** - Signalétique et mobilier urbain : PSMS 19 ;
- **Pour le lot 5** - Serrurerie : Ets David.

Depuis le début de l'année, le groupement Siorat-Eurovia en VRD est sur le chantier. Ce programme d'aménagement de bourg, initialement prévu sur 3 ans, va se réaliser sur l'année 2017. En effet, la décision a été prise de limiter le temps des travaux et de la coordination des différents types de travaux sur l'ensemble de l'espace. C'est pourquoi, ce chantier avance sur plusieurs fronts à la fois.

Parallèlement, il engendre ainsi un effort d'investissement pour 2017 important comme cela a été précisé dans le budget.



Quelques détails marquants :

- Le **déplacement de la fontaine** (ancien baptistère) et sa mise en valeur (inscrite Monuments Historiques).
- La mise en valeur et la protection du **calvaire**.
- La réalisation de **2 colonnes d'arbres** devant l'école et sur l'esplanade.
- La **sécurisation extérieure de l'école** : Accès maternelle et élémentaire avec suppression de la voirie, aménagement de trottoir et organisation du stationnement place des Saint-Martial.
- La modification de l'axe de la route départementale face aux portes de l'église et donc la coupe des 4 arbres (diagnostic physiologique et sécurité des platanes du parvis de l'église et visite des services de l'architecture en janvier 2017 avant décision), et la **mise en valeur du fronton de l'église**.
- La réalisation de **murets d'agrément** et de délimitation des espaces.
- La réfection de la **terrasse** de la salle des mariages.
- L'élargissement de l'accès **rue de la Prévoté**.

Insertion des colonnes enterrées de tri sélectif

De concert avec l'agglomération, 1 site de colonnes enterrées était initialement prévu par Tull' Agglo. Au final, **2 groupes de colonnes enterrées** ont été financés par l'Agglo et insérés dans l'aménagement du bourg en remplacement de conteneurs.



Infos plus : les travaux ne seront pas terminés pour les animations d'été. Mais l'esplanade sera utilisable pour les marchés de pays et les animations d'été.

Infos passées : une visite réunion publique a été organisée le 1^{er} février pour les riverains.

Aménagement de la Route Départementale du Centre Bourg (Rue des Arènes et de l'Hôtel de Ville)

Les différentes problématiques relatives à la vitesse, la sécurisation des piétons et la conformité à l'accessibilité entraînent des travaux sur l'emprise de la RD traversant le centre bourg, ce qui amène une redéfinition des emprises de circulation.

Eclairage public

L'éclairage Public sera également repris. Sous Maîtrise d'ouvrage de la FDEE 19, les équipements d'éclairage vont faire l'objet d'un changement complet avec la mise en œuvre de LED et de modèle moderne.



Tintignac

Site archéologique de Tintignac

Fin du concours Projet de Site de Tintignac

Le 7 avril 2016, le conseil municipal approuvait le lancement du concours d'architecte et d'ingénierie sur esquisse pour l'opération «construction d'un bâtiment muséal et la création d'un circuit d'interprétation sur le site archéologique de Tintignac».

- 39 équipes ont répondu à la candidature, 3 ont été retenues en juillet pour la seconde phase.

- En novembre dernier, 1 groupement mandaté **ARC et SITES** de Bordeaux a été retenue par le jury d'une quinzaine de personnes de divers horizons.

- En ce début d'année, a été signé le contrat de maîtrise d'oeuvre avec la société pour finaliser les études.

2017 est consacrée au **montage du portage financier** et opérationnel sur la base de ce projet réalisé en plusieurs tranches (musée, restauration, théâtre, cheminement, stationnement, salle de conservation et de fouille...). Il est estimé à un montant de 7 785 000 Euros HT, maîtrise d'œuvre, travaux et études comprises.

Le projet ne verra le jour que si toutes les instances comprennent l'enjeu économique de développer le bassin de Tulle.



Aménagements Travaux

Voirie, espaces publics

Élargissement chemin du Madelmont

Situé au sud du village, son élargissement permet aux agriculteurs d'accéder dans de meilleures conditions à leurs terrains avec les tracteurs et équipements agricoles.

Chemin du Balladour

Partant du milieu de la rue des Baladours pour rejoindre la rue des Sources, il dessert uniquement des parcelles agricoles. Ce chemin a été remis en état, de son départ et sur une trentaine de mètres, par un empierrement et un apport de matériau de stabilisation assurant une meilleure tenue lors des passages fréquents des engins agricoles.

Voirie Intercommunale

Comme chaque année après l'hiver, les routes ont été balayées et le fauchage des bas-côtés démarre. Ces actions sont réalisées par les services municipaux.

Belvédère «viaduc A89»

Un grand nettoyage a été fait sur cette aire de repos à l'entrée de notre commune. Les arbres occultant le paysage ont été abattus, les murets et l'esplanade ont été nettoyés ; les amateurs de pique-nique pourront ainsi admirer le viaduc autoroutier, les Monédières, le panorama sur la vallée. Le viaduc est à nouveau visible depuis la RD 1120 dans le sens Tulle-Naves.

Cimetière

Les portails du cimetière du bourg ont été repeints et leur fermeture réparée. Des panneaux portant le règlement ont été installés à l'intérieur, à l'entrée principale ainsi qu'au cimetière de Faugères. Il est à souhaiter que ce règlement soit respecté et que les familles n'aient plus à déplorer de vols de fleurs sur leurs sépultures.

Fontaine de la place de l'église

Depuis plusieurs décennies, la fontaine, qui est à l'origine un baptistère, sur la place de l'église n'a plus son coulant d'eau. Cette dernière est alimentée par une source : le réseau d'alimentation a donc été recherché lors du démarrage des travaux du P.A.B. Elle fût retrouvée mais il a été fait le choix de repasser un réseau spécifique. Actuellement, toute la canalisation est ressuivie jusqu'à la Geneste pour remettre en service la fontaine à l'issue des travaux de la place.



Bâtiments

Eglise

L'entreprise Boscher a procédé à un dépoussiérage complet de l'intérieur tandis que les électriciens communaux ont remis en état l'éclairage de l'entrée et les diverses minuteries.

La loi entre en vigueur : une modification des comportements nécessaires.



Législation

Au 1^{er} janvier 2017, en application de la loi de transition énergétique du 18 août 2015 : **l'interdiction des produits phytosanitaires s'applique aux espaces publics.**

Depuis cette date, l'entretien des espaces publics passe par d'autres moyens que les produits phytopharmaceutiques. Cette disposition de l'article 68 de la loi de transition énergétique s'impose à l'Etat, aux collectivités locales et aux établissements publics. Elle s'applique aux espaces verts, aux promenades, aux forêts et à la voirie. La loi de transition énergétique a accéléré le processus prévu par celle du 6 février 2014, dite Loi Labbé, qui fixait l'échéance à 2020.

Application locale

A partir du 1^{er} janvier 2017, la collectivité doit s'adapter à ce changement de fonctionnement sur les espaces publics.

Un diagnostic avait été réalisé pour anticiper cette problématique de gestion des espaces publics (espaces verts, espaces de jeux, bordures, trottoirs, places publiques, voirie...) en 2015.

Ce dernier avait été conduit par la FREDON intitulé «objectif zéro phyto-diagnostic des espaces communaux de Naves».

Ce changement entraîne le fait que la collectivité ne pourra maintenir la qualité de propreté sans l'effort de tous. Bien évidemment, il existe des dérogations dans des cas précis et la commune travaille sur plusieurs **axes d'amélioration** et de méthodes alternatives :

- Compléter les équipements,
- Adapter les méthodes d'entretien des employés où l'action humaine sera le seul remplaçant efficace du phyto car il n'existe pas de remèdes miracles,
- Mutualiser des équipements avec d'autres communes notamment pour les stades,
- Réduire le nombre d'espaces à entretenir et les simplifier.

Dans cette obligation légale, il est évident que chacun doit participer à cette **action civique** et deux axes simples et peu coûteux peuvent être privilégiés par la population :

- en enlevant les quelques graminées qui poussent dans les fissures et les creux des caniveaux, des voies et des trottoirs ou en entretenant l'herbe devant chez soi.
- en maintenant une hauteur raisonnable des arbres et une distance suffisante rapport aux voies dans les enclos privés afin d'éviter la mousse et les feuilles sur les voiries et trottoirs publics.

Il s'agit de maintenir une **propreté raisonnable** en l'absence de l'emploi de pesticides dans l'entretien des espaces publics.

Tulle Agglo

Quelques décisions...

- Vote des taux des taxes locales de l'agglomération : **taux inchangés**,
- Décision de budgéter 420 000 Euros pour la réalisation de la **voirie d'extension de la Geneste** et le raccordement du site des éleveurs du pays verts à la ZA de la Geneste à Naves,
- Etude d'un **atelier collectif de transformation** de produits locaux sur la commune de Naves portée par l'Agglo,
- Approbation d'une convention d'objectif avec l'Office de Tourisme Intercommunal.

Les travaux de l'année 2017 concernant le **programme de voirie** intercommunale sera réalisé par l'entreprise SIORAT détentrice du Marché :

- A Moussénadour
- Rue de la Prévôté
- Aux Fourches

**Montant des travaux
56.800 euros H.T.**

- Rue du Pradelou
- Rue du Madelmont
- Rue du four à pain

En complément et selon la capacité budgétaire : Les Horts et La route ZA de la Geneste sont inscrits

Dans le cadre de la prévention tri et collecte des déchets, l'Agglo organise en collaboration avec la mairie de Tulle et diverses associations le **Tulle recycling party le samedi 8 juillet 2017** sur le site de l'Auzelou de 14h à 2h du matin. 1 objet à recycler + 5€ (déposés dans les bennes prévues à cet effet sur le site) donne droit à l'entrée pour la journée sur le site pour assister à tous les concerts proposés avec en vedette «les tambours du Bronx».

Focus

Ça s'est passé le 19 mars...

Cérémonie de citoyenneté et commémoration



Dimanche 19 mars, les jeunes navarois ayant atteint leur majorité au 28 février 2017, date de clôture de la liste électorale, ont été reçus en mairie par les membres du Conseil Municipal pour la cérémonie de citoyenneté. Le maire, Christophe Jerretie, après leur avoir souhaité la bienvenue, leur a présenté le sens de cette manifestation ainsi que leurs droits et devoirs et les principes fondamentaux de la République.

La lecture du livret citoyen qui leur a été remis avec, pour la plupart, leur carte d'électeur, permettra à ces jeunes d'exercer pleinement leur citoyenneté.

Cette manifestation coïncidait avec la **commémoration du cessez le feu en Algérie**. Ainsi tous ces jeunes et leurs familles se joignirent au cortège qui se rendait au monument aux morts pour la cérémonie du souvenir de ce **19 mars 1962**. Après le dépôt des gerbes, le traditionnel vin d'honneur réunit tous les participants dans la salle de la mairie où des échanges conviviaux purent être faits.



Signature de la concession d'aménagement avec Territoire



Le jeudi 16 mars, le contrat d'aménagement des terrains de la Jarrige a été signé entre la mairie de Naves et la SEM «Territoires» afin d'aménager et commercialiser le **futur lotissement de 18 lots au lieu-dit «la Jarrige»**. La SEM, société d'économie Mixte, est spécialisée dans les opérations d'aménagement d'habitat et d'espaces publics. Le permis d'aménager et les consultations des entreprises se feront en 2017 et les cessions en 2018.

Un poulailler au «Jardins de l'étang»

Les résidents le souhaitaient, la direction et l'animation l'ont réalisé. **Un poulailler quatre étoiles** a été installé dans le parc de l'EHPAD et en début d'année Cocotte et Poulette ont été offertes et l'ont intégré. Non, pas pour y prendre leur retraite, mais dans le but d'agrémenter les journées des pensionnaires chargés de les nourrir. Il paraît qu'elles se sont parfaitement adaptées et récompensent chaque jour par de beaux œufs bio, celles et ceux qui leur apportent les soins quotidiens.





Remise de diplômes le 20 janvier

Le Lycée agricole Edgard Pisani a organisé la traditionnelle remise des diplômes aux élèves étudiants et apprentis de la promotion 2016.

M. Christian Virlojeux, Directeur de l'établissement, a tenu à les féliciter pour leur succès, et a insisté sur l'importance et la solennité de cette cérémonie qui met en évidence la qualité de l'enseignement du Lycée, avec en **2016 un taux de réussite de 100%** en CAPA SMR et BEPA agricoles soit **un taux global de 88,80%** tous diplômes confondus.

Les diplômes étaient ensuite remis à chaque récipiendaire, par Agnès Dignac, Présidente du Conseil d'administration et les professeurs principaux de chaque classe.

Un goûter clôturait cette sympathique manifestation autour duquel, élèves, enseignants et personnels ont pu échanger leurs souvenirs.

Les BTS ACSE d'Edgard Pisani de Naves en Xaintrie

Les étudiants de 1^{ère} et 2^{ème} années accompagnés par leurs enseignants **d'Agronomie et d'Economie**, ont visité dernièrement 3 exploitations ayant fait le choix de diversifier leurs activités en valorisant les nombreux atouts de la Xaintrie. Ils se sont rendus chez Paul et Muriel Ey-rignoux, apiculteurs passionnés avec plus de 600 ruches à HautePAGE puis chez la famille Monpechin à Camps qui a choisi de développer des activités touristiques de plein air en complément de la vente directe de viande de vaches Limousines et d'Angus en A.B.

La journée s'est achevée chez le GAEC Réveiller à Gouilles par la visite de la production de canards gras et la fabrication de nombreux produits valorisés aussi par la vente directe en complément d'une production de broutards en race Salers.

L'accueil, la disponibilité et les explications apportées par les agriculteurs ont permis aux classes de BTS ACSE de comprendre que produire de la valeur ajoutée et diminuer ainsi la sensibilité aux aides directes versées dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC), étaient possibles. Répondre aux attentes des consommateurs locaux et de passage, tout en conservant un territoire vivant et dynamique, est le leitmotiv de ces agriculteurs passionnés.



Salon de l'agriculture - Trophée National des Lycées Agricoles



Le 16^{ème} Trophée National des Lycées Agricoles a mis en compétition 48 équipes.

Il s'agit d'un concours très concurrentiel avec la participation de nombreux lycées privés et publics de toute la France et des écoles d'ingénieurs. Il a été fortement disputé par les différentes races bovines.

Les épreuves finales ont eu lieu du 1^{er} au 5 mars au Salon International de l'Agriculture à Paris.

La mairie de Naves a reçu le mercredi 29 mars les élèves et les équipes enseignantes du lycée de Naves qui ont brillé lors de ce salon.

- L'équipe «le coeur des vaches» qui a remporté **le Trophée National des Lycées Agricole pour la 2^{ème} année consécutive** ce qui dénote le travail sérieux et en profondeur de ce lycée. Très fiers ils ont présenté une vidéo de leur succès lors du salon et du respect qu'ils avaient inspiré.

- Mais ce succès, ne doit pas cacher **le magnifique podium obtenu par les élevés de l'enseignement équin**. Après avoir été qualifiés en sélection régionale à Aurillac, ils se sont assurés du podium au salon ce qui montre là aussi l'excellence de leur formation.

Le maire a tenu à féliciter l'ensemble des élèves et des responsables qui ont participé à ce superbe challenge. La médaille de la ville de Naves leur a été décernée.

Un pot de l'amitié a été servi à l'issue de cette réception.



Le lycée Edgar PISANI à Naves c'est aussi cela !!!

Dans le cadre du **projet européen Erasmus +** et avec le soutien du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, le lycée Edgar-Pisani poursuit le partenariat initié en 2008 avec la Hongrie et l'association Dél-Alföld – Európai Unió.

Durant cette année scolaire, onze élèves de classe de baccalauréat professionnel Conduite et gestion de l'exploitation agricole ont pu se rendre à Gyomaendrőd, dans la grande plaine, au sud-est du pays, pour deux semaines de stage en exploitations (porcins, bovins lait et bufflonnes). Ce séjour a également permis la découverte du patrimoine culturel et gastronomique magyar (visite de la capitale et du Parlement, repas traditionnel...).

De son côté, notre établissement a accueilli à Naves deux groupes de sept élèves hongrois et leurs accompagnateurs pour des stages de trois semaines (sur notre exploitation, des exploitations agricoles de Naves et le Centre équestre) ainsi qu'un groupe de sept professionnels de l'enseignement agricole à l'automne.

Au total, ce partenariat a permis plus de **500 échanges d'élèves**, de formateurs ou de professionnels entre nos deux pays.



A.P.E.



Le loto, le 10 février

Le loto annuel des parents d'élèves a fait carton plein. Dans la salle polyvalente, le temps d'une soirée, l'association a ainsi rassemblé plus d'une centaine de personnes venue partager un moment de convivialité. Cave à vin, baby-foot, appareil photo, produits locaux, jouets provenant de commerçants de la commune et des alentours ont été remportés.

Les bénéficiaires serviront pour financer des activités ou du matériel pour l'école de Naves. L'APE remercie parents et bénévoles pour leur participation.

Fête du Printemps, le 7 avril

Au grand bonheur des enfants et grâce à de nombreux bénévoles, l'APE a pu réorganiser la fête du printemps.

Le carnaval avait pour thème Les Super-Héros. Dans la foule déguisée et maquillée, on pouvait apercevoir Spiderman, Catwoman, Batman ainsi qu'une foule de magnifiques princesses.

Après avoir défilé, accompagné d'une musique festive et escorté par une ribambelle d'enfants, M. et Mme Carnaval, qui pour l'occasion s'étaient transformés en Superman et Wonder Woman, ont été brûlés. À la grande joie des petits et des grands, les flammes sont rapidement venues à bout de nos supers héros dans un concert de pétards retentissant.

Venus nombreux, enfants et parents se sont ensuite retrouvés dans la salle des fêtes autour d'un goûter et d'un verre de soupe de champagne offert par l'APE. La soirée s'est poursuivie par un repas.

Nous remercions tous les parents, les bénévoles et les enseignants qui ont contribué à la réussite de cette manifestation ainsi que la Mairie et son service technique.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous au vendredi 23 juin pour passer un agréable moment lors de la fête de l'école.



Les Amis de la Vignotte

Repas farcidures, le 11 mars

Samedi 11 mars, les amis de la Vignotte se sont réunis autour de leur traditionnel repas farcidures. Préparées par un traiteur local, plus de 50 adhérents ont participé à ce repas classique dans une excellente ambiance. Merci à tous pour ces moments de convivialité.



Conférence samedi 4 mars 2017



Une belle assistance s'est réunie pour assister à la rencontre entre le poète-paysan André Bucher et le chroniqueur André Farinelli.

André Bucher est un des premiers écologistes. Installé dans la Drôme, dans la vallée du Jabron, André Bucher est pris par la beauté écrasante du site, cette nature résonne en lui, et il fait corps avec elle, il écrit dans la nature et non pas sur la nature. Ses romans sont empreints de poésie et ses personnages comme lui s'inscrivent dans ce paysage, dur et magnifique. La nature impose sa loi et marque l'homme. Ses essais témoignent de son ressenti et de son désir de faire partager des émotions dans un territoire, c'est une littérature de la nature et non pas une littérature du terroir.

André Bucher rencontrait **Bernard Farinelli** chroniqueur engagé du Puy

de Dôme, autre amoureux de la nature, centré sur la vie de l'homme dans les milieux ruraux.

Pendant des années on a grossi les villes, les mégapoles ; le monde rural offre un contre modèle, une alternative aux grandes angoisses actuelles.

Passionné par un retour aux circuits courts et aux produits de saison, il milite dans l'association « Agrilocal ». Cette association favorise les productions de qualité les savoir-faire agricoles et artisanaux locaux, elle promeut le développement d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement. Sur un territoire, Agrilocal retisse du lien dans le monde rural et dans les territoires péri urbains.

André Farinelli est auteur de romans, qui, s'ils prennent comme décor naturel la campagne et s'enracinent dans l'histoire locale, n'appartiennent pas au genre Terroir. Son roman défend l'idée d'une campagne dynamique, porteuse de projets, de sens et de vie.

Le journaliste **Daniel Martin** a conduit cet échange entre les deux hommes épris de la vraie vie.

Foire du livre le 5 mars



Pour son vingtième anniversaire, la foire du livre offrait un beau mélange de qualité, de convivialité et de diversité au travers des œuvres des cinquante-sept auteurs présents à Naves le 5 mars. Les auteurs de romans régionaux côtoyaient les auteurs de littérature générale, les auteurs de romans policiers et les auteurs d'albums pour la jeunesse.

Pour la première année, nous avons bénéficié de **la présence des lauréats du prix des lecteurs corréziens**. Trois auteurs sélectionnés pour 2017 étaient présents : Marie Charrel, Valérie Péronnet et Jean-Paul Didierlaurent, aux côtés de Marie Sizun, finaliste de 2016.

Cette année notre éditeur et auteur tulliste, Noël Gayraud nous avait réservé la sortie de son dernier ouvrage consacré à la Solane, rivière qui naît à Naves, au village de Bach, après un parcours pittoresque et tumultueux, elle rejoint la Corrèze à Tulle, sous le pont de l'Escuro.

Stéphanie Caldemaison présentait la biographie d'Elie Buge, fils de paysan corrézien qui deviendra un aviateur talentueux, et sera le premier sous-officier français à franchir le mur du son.

Les jeunes lecteurs ont retrouvé avec plaisir Mymi Doinet, Valentin Mathé et Christophe Léon qu'ils avaient rencontrés dans leurs classes avant les vacances d'hiver. Momo Géraud présentait sa petite miss, Maria Jalibert, et Pierre Senon étaient des nôtres. Au total, dix auteurs pour la jeunesse accueillaient le jeune public.



Les Donneurs de voix ont présenté leur association d'aide à la lecture pour toutes les personnes empêchées de lire par un handicap. Le papier était très présent dans le chapiteau d'entrée : le papier d'art fabriqué par Jean-Pierre Gouy, et, face à lui le papier recyclé et les objets d'art nés de l'imagination d'une artiste corrézienne.

Malgré le temps maussade, **le public a répondu présent** et notre salle polyvalente a une nouvelle fois été le théâtre de belles rencontres et de nombreuses dédicaces.



Fin de championnat pour les deux équipes de NSL Rugby, et satisfaction pour l'ensemble des joueurs, des dirigeants et bénévoles puisque réserve et première se qualifient pour les finales territoriales du 23 avril au Stadium de Brive.

Les objectifs du début de saison sont donc parfaitement réussis : **qualifier les deux équipes pour Brive et remonter en honneur la saison prochaine.**

- L'équipe première termine le championnat avec 87 points, dont 10 points de bonus et un goal average de + 426. Elle a perdu un seul match sur les 18 joués et termine à la deuxième place de la poule derrière Saint Céré, équipe qu'elle retrouvera en finale territoriale. 642 points marqués (82 essais, 71 transformations, 27 pénalités et 3 drops) et seulement 216 points encaissés. Théo Rossignol est le meilleur réalisateur avec 292 points marqués, dont 13 essais.

- L'équipe réserve avec 75 points, dont 13 points de bonus, et un goal average de + 440 se classe première devant Saint Céré, équipe qu'elle retrouvera également en finale territoriale. 15 matchs gagnés (dont 1 par forfait des adversaires) 1 nul et deux défaites, 608 points marqués (88 essais, 61 transformations et 7 pénalités) pour 168 encaissés. Le meilleur réalisateur est Thomas Vialle avec 100 points marqués, Nicolas Bournazel ayant inscrit 13 essais.

Les qualifications acquises, il restait à conquérir les **titres à Brive, le 23 avril.**

- La journée commençait bien puisque la réserve battait l'équipe de Saint Céré sur le score de 16 à 13 et remportait, un peu avant midi, le titre de **Champion du Limousin Réserve Promotion d'Honneur**. Match héroïque d'une équipe jeune, emmenée par un capitaine de 20 ans, pur produit de l'école de rugby NSL, encadrée par quelques anciens et soutenue par les copains non retenus dans le groupe et les nombreux supporters particulièrement bruyants dans les tribunes du Stade Amédée Domenech.

- Pour l'équipe première, après un départ sur les chapeaux de roues (14-0 pour NSL après 20 minutes de jeu), Saint Céré sur un contre et un essai chanceux, reprenait le score à son compte avant la mi-temps. En deuxième mi-temps, le groupe ne renonçait pas, mais n'arrivait pas à franchir la ligne adverse et devait se contenter de 2 pénalités supplémentaires. La défaite 20 à 25 était dure à digérer. Toute l'équipe s'est bien battue, il a manqué un peu de réussite dans les nombreux moments de domination.

Place maintenant, pour l'équipe 1, au Championnat de France pour cette fin de saison.

Les supporters sont une nouvelle fois attendus en nombre, comme ce fut le cas à Brive pour les finales territoriales.

Tournoi des VI nations Louis Ttofa-Ecole de rugby Naves-Seilhac-Lagraulière

Les 15 et 16 avril derniers, l'Ecole de Rugby Naves-Seilhac-Lagraulière a organisé son traditionnel Tournoi de Rugby des VI Nations Louis Ttofa.

Ainsi, **tous les 3 ans**, ce ne sont pas moins de **150 jeunes** évoluant dans la catégorie des **moins de 16 ans** qui viennent disputer ce Tournoi. Ces joueurs venaient cette année d'Ormskirk (Angleterre), de Murrayfield (Ecosse), de Monkstown (Irlande), de Trévise (Italie), épaulés par l'équipe invitée du Sporting Club Tulliste, et bien sûr de NSL.

Les matchs se sont déroulés sur les terrains de Seilhac (le samedi matin), de Lagraulière (le samedi après-midi) et de Naves (tout le dimanche).



Un très **grand nombre de spectateurs** a pu apprécier le bon niveau rugbystique de tous ces jeunes, au cours de rencontres âprement disputées, chacun défendant avec ardeur, volonté, et sérieux les couleurs de son maillot et de son pays. Même si à la fin du Tournoi, aucun vainqueur n'a été déclaré (c'est le principe de ce Tournoi), chacun est reparti le Lundi matin les bras chargés de cadeaux (Tee-shirt, casquette de la Corrèze, perche pour selfies, Tours de cou, coupe, et un trophée souvenir Louis Ttofa).

On a pu noter avec très grand plaisir, la présence de Mme Maria Ttofa et de ses 2 filles Andréa et Mélanie, ainsi que de Pierre Villepreux grâce auquel une équipe italienne a pu participer à ce week-end d'échanges, d'amitié et de plaisir autour de ce fameux ballon ovale. Nous espérons que chacun gardera d'excellents souvenirs, anecdotes, dans sa mémoire.

Un grand merci aux familles qui ont permis d'héberger pendant 3 jours et 3 nuits tous ces jeunes, ainsi qu'aux 3 Communes de Naves, Seilhac et Lagraulière, au Conseil Départemental, aux 3 Clubs de NSL, aux nombreux sponsors et à tous les bénévoles.

Un public venu nombreux a pu assister le dimanche à la plus grande mêlée «du monde de la Corrèze» sous un soleil radieux.

Les filles à l'assaut de la Nationale Trois joueuses au niveau national. Historique !

Lors du dernier numéro de Naves Infos, nous vous annonçons les beaux résultats d'Erica Longy au niveau national. Depuis, non seulement Erica s'est maintenue à ce niveau pour le tour suivant mais Léa et Flora Rivière ont elles aussi remporté la compétition régionale, dans leur catégorie, pour atteindre le niveau national.

Avec une 11^{ème} place en moins de 13 ans pour Erica, elle n'a pu se maintenir pour le dernier tour mais son classement parmi les meilleures joueuses limousines devrait lui permettre de retrouver ce niveau dès l'an prochain dans la catégorie supérieure des moins de 15 ans.

En moins de 15 ans, Flora, pour sa première participation à ce niveau, prend la 16^{ème} place. Un peu crispée par l'enjeu, Flora n'a pas pu développer son jeu comme elle l'aurait souhaité. C'est cependant un bon apprentissage pour la suite et une première expérience du haut niveau. Nul doute qu'elle aura de nouveau sa chance l'an prochain.

Léa, quant à elle, s'adjuge la 15^{ème} place en moins de 18 ans. Pour elle aussi l'enjeu de cette première a tué le jeu ; mais Flora, parmi les plus jeunes de sa catégorie a déjà posé ses marques au niveau national et tentera l'exploit d'y remonter à nouveau dès l'an prochain.



De bons résultats en départementale et régionale :

Si la montée des filles en nationale a éclipsé les autres résultats, il faut tout de même signaler de belles performances en départementale et en régionale.

Au dernier tour de critérium départemental, Alban Mazaud a remporté la compétition en moins de 13 ans et retrouvera le niveau régional dès l'an prochain. En moins de 15 ans, Julien Gauchou termine à la 3^{ème} place et remonte sur le podium départemental.

En régionale, il faut aussi signaler la belle régularité de Julie Cayre qui aura terminé toute la saison sur le podium en moins de 18 ans.

Contacts : bassesmonedieres@gmail.com - 06 70 48 27 18 - <http://bassesmonedieres.sportsregions.fr/>

Centre de loisirs, «ELAN» poursuit son élan



Des vacances actives

Encore 19 jours pleins de bonne humeur et de couleurs !! Pas moins de **82 enfants différents** ont fréquenté le centre de loisirs pour les vacances de février et d'avril... Au programme cinéma, carnaval intercentre dans les rues de Tulle sur le thème du rouge pour Février ! et pour Avril sortie poneys, atelier cirque, atelier lecture, pêche ... et beaucoup d'autres.

En effet, se sont enchainés ateliers artistiques, culturels et sportifs, dans un climat essentiel de bienveillance et de respect ; engagement principal de l'équipe éducative ! Afin de passer des journées sereines, les enfants se sont engagés et ont signé le pacte «objectif zéro violence entre eux» ! Pari réussi grâce aux jeux coopératifs et aux temps d'échanges calmes et répétitifs.

Merci au Secours Populaire et à l'association « lire et faire lire » de la FAL pour leur visite. Ainsi qu'à l'association «a tous cirks», à l'éditeur Valentin Mathé et aux «pêcheurs de Tulle».

Les enfants ont découvert ou redécouvert les produits locaux grâce à une gamme de goûters bio sélectionnés chaque jour !! Et toujours les thèmes autour du recyclage et de l'environnement essentiels pour Elan.

Un fonctionnement moderne et sain

Le centre de loisirs de Naves «ELAN» concrétise de nombreuses avancées et innovations au sein de son association grâce aux soutiens locaux ainsi qu'à sa fréquentation constante. En effet, depuis deux ans et la formation d'un nouveau bureau, le centre a vu naître de nombreuses avancées qui s'inscrivent dans la tradition du centre :

- Mise en place de Goûters Bio avec des produits locaux ;
- Camps sur sites extérieurs proposés pour différentes tranches d'âges ;
- Multitude d'intervenants sur site pour des activités variées ; Formation du personnel encadrant en continu ;
- Et pour finir, l'ouverture de son site web www.elan-naves.fr fraîchement inauguré avec inscription en ligne, réservation des journées et des repas, consultation des plannings proposés.

Le dynamisme affiché par l'équipe d'encadrement et **la gestion saine de la structure ont été retranscrits lors de son assemblée générale le 21 Avril 2017**. Toute personne intéressée par cette structure où les enfants sont au cœur de toutes les attentions sera la bienvenue dans notre association ; afin de transmettre l'envie d'entreprendre pour nos futures générations.

Pleins de nouvelles surprises pour l'été pour tout renseignement 06/61/30/50/75 ou elan.navas@gmail.com

Retour sur images

Une belle année 2016 pour
L'Association Régionale d'Equitation Western du Limousin
De nouveaux membres, 2 stages complets et des podiums pour 3 compétitrices

Les deux stages ont été possibles grâce à l'accueil de la structure équestre "Les écuries du Tilleul" à St Germain les Vergnes. sur les deux stages des groupes de niveaux ont été créés afin de permettre d'ouvrir les stages à tous les cavaliers : Classique, rando, western...

L'intervenant Luc Giordano, professionnel de l'équitation western a su s'adapter sans problèmes aux différentes demandes des cavaliers. Bravo aux trois cavalières qui sont montées sur le podium du challenge du Sud-Ouest : Alrivie Camille : 3ème showmanship novice
Guittard Marie-Camille : 2ème showmanship amateur, Mouret Aurelie : 1ère showmanship amateur / 3ème pleasure amateur.

Trois stages sont prévus pour 2017 ouvert à tous !

- Stage et concours d'entrainement avec Luc Giordano les 22/23 Avril 2017 à Ottus Ranch (Limousin).
- Week end au Horse Park, les 10/11 Juin à Vitrac (Auvergne).
- Stage progression en Septembre avec Fabrice Beisel à Open Range (Limousin)



Concert du Chœur de Saint Petersburg, le 26 mars

L'église de Naves était comble pour une soirée dédiée au chant : en avant-première, les chœurs du Pays de Tulle sous la direction de Jacques Baudoin puis le Studium de Saint-Petersbourg sous la direction de Irina Semenkova.

Les débuts prometteurs du **choeur d'hommes puis les deux chorales de Tulle** réunies ont donné une belle prestation très applaudie.

Ce fût ensuite un moment privilégié. Comment qualifier le **Studium de Saint-Petersbourg** qui vient de fêter ses 30 ans d'existence ponctués de nombreux prix de chant choral en Russie et en France ? Un concert exceptionnel comme celui que nous avaient offert l'an dernier « Les Méliades » sous



l'égide des « Concerts du Cloître ». Des voix splendides, des ensembles remarquables, des solistes d'exception pour lesquels plusieurs rappels furent demandés. Interprété avec brio et beaucoup de chaleur, ce moment musical de qualité a suscité pour le public enthousiaste une grande émotion.

Nous vous informons dès à présent que « Les Concerts du Cloître » proposent un nouveau concert en l'église le vendredi 4 août à 20 heures 30 avec le Trio à Cordes « Arthemus » pour violon, alto, violoncelle.

Réunion des associations, le 25 avril



Les associations ont été rassemblées pour faire le **bilan de leur manifestations** passées, de propositions pour l'année en cours avec les besoins en équipements et de la répartition des tâches pour les **marchés de pays cet été.**

Le maire a souligné que la mairie avait maintenu les subventions 2016 à toutes les associations qui en avaient fait la demande.

Les associations ont fait part de leur satisfaction sur le déroulement des manifestations et de la disponibilité des employés municipaux. Des souhaits ont été mis qui feront l'objet d'une analyse de la mairie.

Pour les **marchés de pays qui vont se dérouler du 5 juillet au 30 août**, le planning a été établi sans encombre suivant le vœux des associations.

Les articles de «retour sur images» sont fournis en majorité par les associations et nous les publions selon le fond et la forme transmis.

Tintignac Association : 1997-2017, une année en or

Tintignac Association fête cette année ses 20 ans ! Cette date anniversaire sera placée sous le **signe de l'or**, précieux métal exploité par les Gaulois lémovices il y a plus de deux millénaires dans la vallée de la Corrèze, à 3 km du site archéologique de Tintignac.

En juin, nous accueillerons Béatrice Cauuet, (CNRS), archéologue spécialisée dans la recherche des exploitations minières antiques. Béatrice Cauuet nous présentera une conférence portant sur «L'exploitation de l'or chez les Lémovices», suivie d'une archéo-balade dans la vallée de la Vimbelles, où l'archéologue nous emmènera sur le lieu des exploitations minières gauloises (3^{ème}- 2^{ème} siècles avant notre ère).

A l'occasion des Journées Nationales de l'Archéologie, Tintignac Association, en partenariat avec Chalard Initiatives (87) et le GAGN, organise le **dimanche 18 juin** des animations et ateliers en lien sur le thème de l'exploitation minière.

• Samedi 10 juin,

Naves, salle des mariages :

Conférence : 14h30, «L'exploitation de l'or chez les Lémovices», Béatrice Cauuet

Archéo-balade : 16h30, présentée par Béatrice Cauuet au Puy-des-Angles.

Entrée conférence + archéo-balade : 5,00€/ 2,00€ pour les adhérents de Tintignac Association/gratuit – 16 ans.

• Journées de l'Archéologie (JNA)

Vendredi 16 et samedi 17 juin : , 14h00-18h30, visites commentées à 14h00, 15h30, 17h00.

Dimanche 18 juin, 14h00-18h30, site de Tintignac.

Visites commentées (14h00, 15h30, 17h00), visites avec tablettes, activité enfant (orpaillage), ateliers frappe de monnaie, démonstration de broyage de minerai avec galet, exposition de minéraux... Entrée : Gratuite. Visites commentées 3,00€/pers.,gratuit – 16 ans

• Fouilles pédagogiques

Tintignac Association propose aux plus jeunes de découvrir le travail de l'archéologue, depuis la recherche sur le terrain, au lavage du mobilier et au remontage des céramiques découvertes. La séance se déroule sur le site de Tintignac dans une zone spécifiquement aménagée pour la fouille pédagogique.

Tarif : 4,00€/enfant, séance de 2h00, sur inscription (10 places par séance).

A partir de 7 ans.

MAI/JUIN : les mercredis de 14h00-16h00

JUILLET/AOÛT : les jeudis de 10h00-12h00

Naves Animations

Fête des papilles, le 8 juillet

Le N.S.L. rugby senior, l'école de rugby et Naves Animations vous feront vivre le samedi 8 juillet à partir de 18h la fête des «papilles» dans le parc de l'ancienne piscine. A 19h concert des Singlar Blues, suivi d'un DJ qui vous fera danser toute la nuit.

Repas sur réservation à compter du 1^{er} juin, renseignements : 06 79 08 34 21

Marchés de pays, juillet-août 2017



- Mercredi 5 juillet** La Société de chasse + L'AEROGYM
- Mercredi 12 juillet** Le tennis de table (EBM) + Les écuries des anciennes sportives (EAS)
- Mercredi 19 juillet** L'APE + l'AMCV 19
- Mercredi 26 juillet** Le petit Cabaret
- Mercredi 2 Août** Le NSL (Ecole de Rugby)
- Mercredi 9 Août** Rencontres et Dédicaces + Les Chandarers
- Mercredi 16 Août** NSL (Séniors)
- Mercredi 23 Août** Naves Animations + ELAN + Feu d'Artifice
- Mercredi 30 Août** Toutes les associations



Renseignements/inscriptions fouille pédagogique :
TINTIGNAC ASSOCIATION
<http://tintignac.wixsite.com/tintignac-naves>
tintignac.association@gmail.com
05 55 26 21 70





L'Aérogym de Naves vous propose des cours de gymnastique d'entretien, fitness, stretching, cardio, step... Deux cours hebdomadaires vous sont proposés à la Salle Pré Bourru à Naves animés par des professeurs diplômés :

- le lundi de 14h30 à 15h30 (animé par Hélène Borie)
- le mercredi de 19h à 20h (animé par Kevin Marthon)

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Stéphanie Magalhaes au 06.29.44.88.53, ou Marie Grouffal au 06.95.57.95.56.

Stage de danse

Venez essayer....

Trouver ou retrouver le plaisir de danser : «NAV' Y DANSE» vous propose un stage de danses de salon que vous soyez débutants, initiés, ou professionnels....

Le samedi 24 juin 2017 et le samedi 1er juillet 2017 de 14h à 17h dans la salle polyvalente du pré bourru à Naves.

Le programme de danse suivant sera assuré par un professeur de danse professionnel M. Eric Marty.

Samedi 24 juin :

- De 14h à 15h30 = Rock'N Roll
- De 15h30 à 17h = Paso doble

Samedi 1^{er} juillet :

- De 14h à 15h30 = Cha cha cha
- De 15h30 à 17h = Valse

6 € l'entrée par personne
ou 10 € pour 2 personnes

Afin de mettre en place des cours de danse hebdomadaires à partir de septembre 2017.

Renseignements au : 06 07 64 49 23



Ecurie des Anciennes Sportives Rallye Naves-Meyssac, le 28 mai



Renseignements :

Port : 06 88 19 59 99 – Email : jeanlevy.accept@gmail.com

Le dimanche 28 mai, l'Ecurie Anciennes sportives de Naves, assistée du Rétro Meyssac Club, organise la 1^{ère} édition du Rallye-Carto ou initiation à la navigation en rallye touristique. Pour des raisons techniques, le nombre de véhicules - ou équipages - est limité à 25.

Une plaque rallye de cette 1^{ère} édition sera remise à chaque équipage participant.

Matin : Accueil à Naves, à l'Oustal à partir de 8h30. Navigation en «road-book» spécial. Parcours d'environ 50-60 km avec une surprise sur le trajet. Arrivée à Meyssac à partir de 11h30 puis déjeuner au restaurant le Quercy.

Après-midi : navigation sur une boucle en «cartographie» (calque et carte). Départ de Meyssac et arrivée à Naves.

18h00 : Remise des prix et pot offert par la Mairie de Naves salle ST Martial.

Soirée : Un buffet dinatoire sera offert aux participants.

AMCV 19 - International six days enduro (ISDE), le 30 août



750 pilotes, plus de trente nations représentées, 100.000 spectateurs attendus... Après l'Espagne en 2016, la Corrèze se prépare à accueillir, du 28 août au 2 septembre 2017, le 92^{ème} International six days of enduro (ISDE), édition qui sera parrainée par Stéphane Peterhansel. Une course mythique, souvent apparentée aux Jeux olympiques de l'enduro.

500 bénévoles sont ainsi à pied d'oeuvre pour assurer l'organisation de cette manifestation exceptionnelle. Pour cette édition, l'ancien aérodrome de Brive-Laroche constituera le point central de ces six jours de course qui emprunteront 1.300 kilomètres de chemins, à raison de cinq spéciales quotidiennes, soit près de huit heures de moto par jour.

Une spéciale est organisée le 30 août prochain, elle passera sur le territoire de la commune à Fachervivère.

Naves Auto Services, ZA de la Geneste

Depuis maintenant un an, **Julien Bigeargeas** a pris la succession de son père dans leurs locaux situés sur la **ZA de la Geneste**. L'entreprise familiale Bigeargeas est présente sur Naves et Tulle depuis 3 générations dans la vente et la réparation automobile.

Le marché de l'automobile est en perpétuelle évolution, l'entreprise à su s'adapter au fil des ans et vous propose dorénavant la vente de véhicules neufs et occasions toutes marques, l'entretien et la réparation ainsi que tous travaux de carrosserie.

Le garage et la carrosserie sont équipés de matériel neuf à la pointe de la technologie automobile. Naves Auto Services propose également la **location de véhicules** : citadines, mini-bus, fourgons.. mais aussi un camion frigo, une remorque plateau, un camion transport chevaux.

Depuis 3 ans le garage est devenu le revendeur France Equi-Trek, leader dans les véhicules transport chevaux sur le marché Anglais. Julien et Alain Bigeargeas, Daniel Martinie et toute l'équipe vous accueilleront avec le sourire et leurs bons conseils, car pour eux l'automobile c'est plus qu'un métier, c'est une passion !

Naves Auto Services ZA de la Geneste 19460 Naves - 05 55 20 18 98 - contact@naves-auto.com - www.naves-auto.com - www.facebook.com/naves.auto.services



Equidif étend ses activités, Cézarin

Cette petite structure équine très dynamique s'était donnée un objectif pour **remise en forme des personnes en situation de handicap ou de mal être**. Cette formation est enseignée par Celine Bezanger, monitrice d'équitation, diplômée d'Etat, éducatrice spécialisée, dans un centre située à Cézarin en face du lycée agricole. Elle enseignait aussi au centre équestre de Naves aux jeunes enfants.

Désormais elle développe cette formation enfants au sein de son écurie à Cezarin. Elle possède actuellement une dizaine de montures chevaux et poneys. Elle peut accueillir des enfants et leur famille à partir de 18 mois.

Pour tous renseignements : Céline Bézanger 06 81 64 38 64

Changement de propriétaire au Carrefour Express

En cette fin avril, la commune, a accueilli l'arrivée de Mme et M. Verissimo, nouveaux et heureux propriétaires du Carrefour Express dans le centre bourg.

Les nouveaux gérants prennent la suite de madame Rieux. Ils œuvrent dans le commerce depuis plus de 30 ans et arrivent d'Auch où ils ont exploité pendant 3 ans un autre magasin. Monsieur Verissimo, boucher de formation, mettra à profit sa compétence puisque le Carrefour Express dispose **d'une partie boucherie**. Ce couple, originaire de la Corrèze, a la volonté de s'investir durablement sur le site en renforçant l'activité du magasin.



Ce dernier est ouvert toute la semaine (8h-20h) jusqu'au dimanche 13h00 - renseignements : 05 55 26 98 62

Economie et attractivité

Téléphonie Mobile

En ce début d'année, il a été réalisé sur la commune un recensement des problématiques de téléphonie mobile. En effet, la commune a transmis la liste des zones blanches où les réseaux de téléphones mobiles sont faibles voire inexistantes. Cette liste a été transmise à l'état par le biais d'un service particulier ainsi qu'au groupe Orange, opérateur historique.

FTTH : fibre optique

Faisant suite aux articles du précédents Naves infos, Orange va positionner deux autres armoires en 2017 sur la commune. Les travaux de raccordement au réseau de fibre démarrent et l'année 2017 sera l'occasion pour certains d'être reliés. Qui plus est la commune a fait l'objet de demande de poses d'armoires d'autres opérateurs privés.



Fort d'une expérience de plus de 10 ans dans la Mécanique Automobile Mr **Mendes Christian** est installé depuis le 11 Janvier 2016 en tant qu'auto entrepreneur dans le domaine de la Réparation Automobile sur la commune de Naves et ses alentours dans un secteur de 15 km, **à domicile ou sur votre lieu de travail** pour effectuer les prestations d'entretien, de réparation ainsi que de diagnostic de vos véhicules toutes marques (V.L, Utilitaire).

Il propose comme service, le montage de pièces neuves ou de réemploi (occasion), avec la possibilité de fournir vos pièces tel que, Pneus, Plaquettes de frein, etc....

Pour toutes demandes de devis n'hésitez pas à joindre MEC@ AUTO'MOBILE du Lundi au Samedi de 9H à 19H au 06.21.16.36.26 ou par mail : garage.mobile19@gmail.com

L'offre se complète au sein de la maison médicale, 6 rue de l'hôtel de Ville

Les travaux terminés en début d'année, les bureaux de la maison médicale se remplissent. En ce mois de mai, deux cabinets s'implantent à Naves :

- **Magaly Bony** au sein de son **cabinet Santé Corps Esprit**, est une praticienne en **kinésiologie** et psychologie, **communément et désormais appelée coaching de vie**. Elle est une passionnée par l'humain et sa psycho-sociologie dont elle est diplômée accompagnera tout un chacun sur le travail sur soi. Pour cela, elle utilise :

- La **kinésiologie**, la santé par le toucher qui lui permet une approche globale du corps pour favoriser un état d'équilibre
- La **psychologie**, ses recherches dans le développement personnel l'ont amené à accompagner, optimiser les capacités et les ressources de l'être mais aussi de l'écouter et d'adapter son travail à la singularité de chacun

- Le principe de **détoxication ionique** du corps associant des bases de reflexiologie plantaire et une complémentation alimentaire adaptée et régénérante.

Son précepte n'est autre que «la joie d'être soi-même».

Téléphone : 07 86 08 23 37

- Le **cabinet Nathéra** avec en son sein **Maela Oger, Sophrologue et Naturopate** et **Laurent Oger, thérapeute** accompagnant et praticien EFT. Ils vous accueillent dans leur cabinet porté sur le bien-être physique et mental à travers plusieurs disciplines complémentaires.

-L'une vous apportera notamment conseil en matière d'aromathérapie et phytothérapie ainsi qu'exercice de respiration et relaxation avec la sophrologie. Maela pratique la naturopathie, qui regroupe l'ensemble des méthodes naturelles qui peuvent aider au retour ou au maintien de la santé.

En sophrologie, par des exercices de respiration et relaxation, vous apprendrez à gérer vos émotions en relâchant vos muscles et votre mental. Elle s'applique pour les problèmes de concentration, les difficultés de communication, les insomnies, anxiétés, angoisses, stress avant examen, etc...

-Le second utilise la technique de libération émotionnelle autour de la thérapie énergétique alliant la concentration sur la douleur ou le problème à une série de tapotements sur les points d'acupuncture.

Cette technique de libération émotionnelle permet de gérer l'inconfort immédiat, de lever les obstacles qui nous empêchent d'avancer et de libérer nos émotions négatives afin d'optimiser notre potentiel. Elle se révèle d'une grande efficacité sur la plupart des problèmes rencontrés dans notre quotidien : Anxiété, colère, stress, phobies, addictions, douleurs physiques, surpoids, deuil, dépression, burn-out...

Téléphone : Laurent Oger 06 80 87 62 40 - Maela Oger 07 61 30 74 83 - Courriel : nathera.naves@gmail.com

Ces praticiens viennent de s'installer au 6 rue de l'hôtel de ville au sein de la maison médicale dans le bâtiment rénové par la commune de Naves. Ces fonctions n'existent pas sur la commune et renforcent l'attractivité de la commune.

Naissances

Mathias OLIVEIRA, le 4 Février 2017, domicilié «3 Place de l'Eglise»

Angeline Diana TEIXEIRA, le 3 Mars 2017, domiciliée «Chausseidal»

Enzo DEVLAMINCK PINTO, le 8 Mars 2017, domicilié «24 Bel Aspect»

Capucine Marie Alexandra COVERGNAT, le 19 Mars 2017, domiciliée «La Croix du Tilleul, 22 C La Route»

Clément Bryan Christophe PEETERS, le 21 Mars 2017, domicilié «Lestrade»

Adrien MORBRUN, le 7 Avril 2017, domicilié «La Conche»

Bienvenue aux bébés et félicitations aux familles

Décès

André Louis MASSOUBRE, le 1er Janvier 2017, domicilié «7 Rue de l'hôtel de ville»

Maurice Jean NAVES, le 8 Janvier 2017, domicilié «9 Rue Gustave Vidalin»

Ezéquier GARCIA, le 18 Janvier 2017, domicilié «Les Bois Noirs»

Lucien René Pierre BOUCHET, le 19 Janvier 2017, domicilié «EHPAD, 6 Rue Pierre Pradoux»

Simone Marie Antoinette RATHONIE épouse PLAZIAT, le 10 Février 2017, domiciliée «Le Ponteil»

Lucien MARCOU, le 11 Février 2017, domicilié «EHPAD, 6 Rue Pierre Pradoux»

Germaine Marcelle CERON veuve CHAVANT, le 28 Février 2017, domiciliée «Lestrade»

André Gilbert LETOMBE, le 2 Mars 2017, domicilié «9 Rue des Bruyères»

Franck Jean Daniel TENEZE, le 4 Mars 2017, domicilié «La Croix de Leyrat»

Jean Louis André BOURGUET, le 16 Mars 2017, domicilié «Ceron»

André René PLAZIAT, le 24 Mars 2017, domicilié «Le Ponteil»

Renée MAUGEIN Veuve CERON, le 23 Avril 2017, domiciliée «Lestrade»

Michel Auguste PEUCH, le 2 mai, domicilié «Monzauge»

Nous présentons nos condoléances aux familles

Agenda

	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	
2				15h - 19h Exposition permanente 17h00 - Marché de Pays		LEGENDE
4				Concert à l'église à 20h30 - Trio à Cordes		APE
5			15h - 19h Exposition permanente 17h00 - Marché de Pays			NAVES ANIMATIONS
8			"Fête des Papilles" à partir de 18h dans le parc de l'ancienne piscine Concert des Singlar Blue à 19h suivi d'un DJ			Ecuries des Anciennes sportives
9				15h - 19h Exposition permanente 17h00 - Marché de Pays	Bourse d'échanges	G.A.G.N.
10		Conférence "L'exploitation de l'or chez les Lémovices" : Salle des Mariages à 14h Archéo-balade : 16h30				CAP VERT AMCV 19
12			15h - 19h Exposition permanente 17h00 - Marché de Pays			Entente des Basses Monédières Tennis de Table
16		JOURNÉE ARCHÉOLOGIQUE		15h - 19h Exposition permanente 17h00 - Marché de Pays	Journée Européennes du Patrimoine	Infos Mairie
17						Marchés de pays
18						Tintignac Association
19			15h - 19h Exposition permanente 17h00 - Marché de Pays	Stage OCCITAN		
20						
23		Fête de l'école		15h - 19h Exposition permanente 17h00 - Marché de Pays		
26			15h - 19h Exposition permanente 17h00 - Marché de Pays			
28	Rallye Navas-MEYSSAC					
30				15h - 19h Exposition permanente 17h00 - Marché de Pays ISDE Spéciale à Facherivière		